

INFOLETTRE VALLORCINE

*Janvié awé sou gliafon, sou gran vên è to l'trenblamên è-t-on tèn d'sorci, tan k'a la mi-fèvri.**

La CARTE VIACHAM

Depuis début décembre et la nouvelle DSP (Délégation de Service Public) transports au sein de l'Intercommunalité, les tarifs de la carte Viacham ont évolué. Elle est dorénavant à 50€/an.



La démarche de renouvellement ou de première demande ainsi que le paiement s'effectuent à l'accueil de la Mairie, au service de la population.

Voici les différents cas de figures :

Renouvellement :

→ Votre carte Viacham expire avant le 01/02/2024 :

Vous disposez de 3 mois à partir de sa date d'expiration pour la faire renouveler pour une année complète. Entre temps, votre carte sera prolongée automatiquement par voie informatique jusqu'à ce renouvellement. Votre carte Viacham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle.

→ Votre carte Viacham expire après le 01/02/2024 :

Vous devez renouveler votre carte, avant sa date d'expiration et au plus tard avant le 31 décembre 2024 si elle expire en 2025, pour continuer à bénéficier des transports et des services associés.

Votre carte sera renouvelée à compter du paiement, pour les 12 prochains mois.

Votre carte Viacham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle.

Nouvelle demande :

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie.

Un justificatif de domicile (ou pour les saisonniers un contrat de travail) vous sera demandé.

Gratuite :

Si vous avez moins de 18 ans ou plus de 75 ans, vous bénéficiez d'une carte Viacham avec un tarif gratuit.

Pour plus d'infos Carte Viacham :

https://www.chamonix.fr/documents/actualites/pdf/carte_viacham_depliant_2024.pdf

Cette carte, au coût de 50€, permet de financer en partie une offre de transports plus ample sur le territoire de la Communauté de Communes ; cette année 2024 sera, soyons-en certains, une année d'ajustements qui concerneront aussi probablement les modalités de la carte Viacham.

Si vous rencontrez des difficultés à financer cette nouvelle carte, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir de l'aide.

Les TRANSPORTS en COMMUN à VALLO C'EST..

Le train + la ligne 12 du 20 décembre 2023 au 31 mars 2024 + la ligne 5 (TAD) + la ligne N3 (Nuit et TAD)

TAD :

À Vallorcine, les lignes 5 et N3 sont des lignes de Transport À la Demande (TAD), et de ce fait tout usager doit d'abord réserver son trajet :

-Sur l'application MyMobi ou sur chamonix.mobilite@transdev.com : minimum 1h avant la prise en charge 7j/7.

-Par téléphone au Service Clientèle : minimum 4h avant la prise en charge au 04 50 53 05 55, de 8h à 19h du lundi au samedi (jours fériés exclus).

-Pour les vacanciers, il est possible de réserver jusqu'à 15 jours avant leur voyage.

Plus d'infos sur www.chamonix-mobilite.com

Points de vente à Vallorcine :

Uniquement pour des tickets à l'unité ! :

La boutique mobile : tous les mardis matin à côté de l'Office de Tourisme de Vallorcine.

La borne digitale : à l'Office de Tourisme de Vallorcine.

Pour toutes autres réservations :

Sur l'application MyMobi ou sur chamonix.mobilite@transdev.com et au 04 50 53 05 55, de 8h à 19h du lundi au samedi (jours fériés exclus).

Attention, les horaires de circulation des bus ont été légèrement modifiés !

Ils sont disponibles sur le site de la Mairie ([transports vallo](http://transports.vallo)) ou directement en Mairie et à l'Office de Tourisme. Très prochainement, le site de chamonix.mobilite devraient les mettre à jour.

BIODÉCHETS



Comme indiqué lors de la précédente Infolettre, un composteur collectif a été installé place de la gare. Les « bio-seaux » sont à retirer à l'accueil de la Mairie. Plus d'infos

[:https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/wp-content/uploads/2022/01/Guide-du-compostage.pdf](https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/wp-content/uploads/2022/01/Guide-du-compostage.pdf)

BUFFET de la GARE



C'est maintenant le 3ème appel d'offres que lance SNCF Retail & Connexions afin de recruter un candidat pour l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire de l'emplacement. Si les critères de sélection des deux premiers appels d'offres étaient contraignants, cette nouvelle annonce l'est beaucoup moins.

Les dossiers sont à déposer avant le 31 janvier 2024 à midi.

L'annonce et le lien pour constituer le dossier sont consultables sur : https://www.leboncoin.fr/offre/bureaux_commerces/2458654276

CHANGEMENT d'HORAIRES d'ACCUEIL du PUBLIC de la MAIRIE

Depuis le 8 janvier, les horaires d'accueil du public de la Mairie ont changé. Dorénavant, vous avez aussi la possibilité de venir en Mairie les mercredis matin. Lundi : 8h - 12h ; Mardi : 14h - 18h ; Mercredi : 8h - 12h ; Jeudi : 14h - 18h ; Vendredi : 8h - 12h..

RECENSEMENT de la POPULATION



Cette année, Vallorcine réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 17 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'informations soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune (moins de formulaires imprimés) et plus écologique.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2024, contactez la Mairie de Vallorcine par téléphone : 04.50.54.60.22 ou par courriel : population@vallorcine.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

-Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

-Définir de nombreuses choses (le nombre d'Élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, de licences 3 et 4...)

-Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Si on a tendance à procrastiner quant à la déclaration sur Internet, n'oubliez surtout pas de la faire !

Pour plus d'infos : le-recensement-et-moi.fr.

Des NOUVELLES de la BIBLIOTHÈQUE



Gudule Wyser sera toujours la première bibliothécaire de France venant de la Suisse et la première à avoir fait vivre ce lieu inauguré en 2010. Cheville ouvrière et instigatrice de nombreux projets elle a insufflé un vent nouveau : Théâtralire, prix alter ado, les petits asticots, ateliers de films d'animation, journées du patrimoine, lectures auprès des petits Vallorcins à la MAM, à l'école ou en plein-air avec des Kamishibai, etc. sans oublier les choix judicieux des livres et des DVD. Elle va maintenant voguer sous d'autres horizons, ici et là-bas, pour vivre pleinement sa retraite.

Meghan Bouffard, originaire de la Tarentaise, lui succède. Titulaire d'un master franco-italien en histoire médiévale et d'un second en médiation des patrimoines, elle a des multiples projets avec différents publics autour d'ateliers pédagogiques dans des domaines divers tels que l'histoire, le patrimoine, l'écologie, l'héraldique ETC. Les horaires d'ouverture sont les mêmes, alors n'hésitez pas à investir l'ancien « Beauséjour » pour faire sa connaissance et arpenter les rayons de la bibliothèque pour dénicher le livre qui vous comblera. [Bibliothèque - Mairie de Vallorcine](#)

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 10 février de 10h à 12h.

Le SURPRESSEUR des BIOLLES

Dans l'ancien local poubelles des Biolles, un équipement « lourd » et de grande importance pour la mise en conformité de la qualité de l'eau concernant en particulier l'Arsenic (As), distribuée dans le réseau communal a pris place. Il vient d'être mis en service.

Le surpresseur permet de diluer les eaux captées sur le secteur du Plan Envers (faible teneur en As) avec les eaux captées au secteur du Barbot (forte teneur en As) afin d'obtenir une concentration en arsenic inférieure à 10 microgrammes par litre, conforme aux normes de l'OMS et par conséquent imposé à nous par l'Agence Régionale de Santé.

La mise en place de ce surpresseur a été rendue nécessaire par la différence sensible d'altitude entre le réservoir du Barbot et celui du Plan Envers. Ainsi, les eaux du Plan Envers seront pompées et pulsées la nuit dans le réservoir du Barbot, et le niveau du réservoir sera préalablement abaissé afin d'obtenir une concentration en As conforme.

Des tests opérationnels effectués en fin d'année ont permis d'obtenir lors de la première analyse de contrôle une concentration en As proche de 2 microgrammes par litre (µg/l) alors que les valeurs habituelles étaient bien supérieures.

Cette opération de dilution n'affectera nullement l'alimentation des abonnés, et ce 24h/24. De même les quantités d'eau disponibles des réservoirs pour pallier aux besoins en cas d'incendie seront garanties. Enfin, en cas de défaillance électrique, le surpresseur sera neutralisé, et l'eau sera distribuée comme avant tant en termes de qualité que de débit.

La fin de ce chantier voit la concrétisation de plus de 2 ans de réflexions, menée sous l'égide de la Régie de l'Eau de la CCVCMB, du bureau d'étude Profils Etudes, de l'exploitant Suez, des agents de la commune, et des Élus.



Le coût global se chiffre à une enveloppe de 170 000 € H.T., financé par la Régie de l'Eau Intercommunale. Nous remercions l'ensemble des habitants environnants pour leur compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux.



Des CHANGEMENTS à la MAIRIE

Depuis le 11 décembre, Anaële Boidin a rejoint l'équipe des employés techniques en reprenant le poste laissé vacant depuis le départ d'Anthony Claret. La Mairie est toujours à la recherche d'un agent technique polyvalent pour la saison d'hiver qui assurerait l'astreinte quotidienne du déneigement (principalement les trottoirs).

En ce début d'année, Rachida Salmi est de retour à la Mairie de Vallorcine en tant qu'adjointe au Secrétaire de Mairie. Karine Jové, quant à elle, nous quitte et c'est Manon Ehrhart qui assurera désormais l'accueil au public.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles recrues et un bon vent à Karine !

VOEUX du MAIRE et de son CONSEIL

La cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil se déroulera : samedi 20 janvier à 18h au Pôle culturel. Elle se tiendra cette année sous la forme d'un bilan / perspectives de mi-mandat, témoignant de l'avancée du travail du Conseil Municipal de Vallorcine.

*Janvier, avec ses glaçons, ses grands vents, est un temps de sorcier (qui dure) jusqu'à la mi-février.

Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
population@vallorcine.fr
Objet : Infolettre